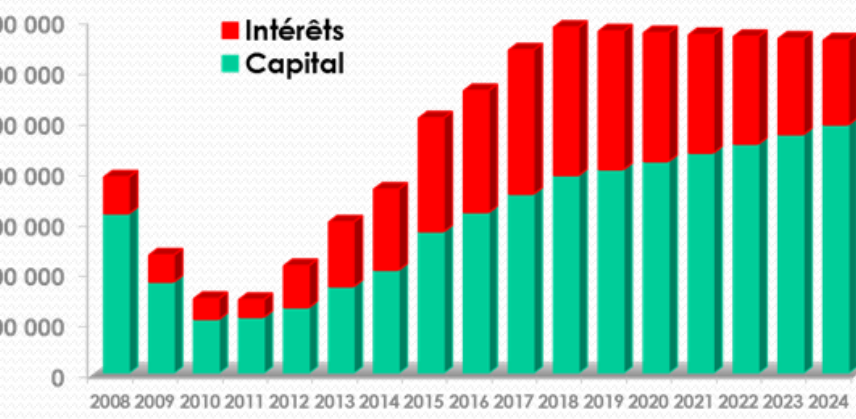
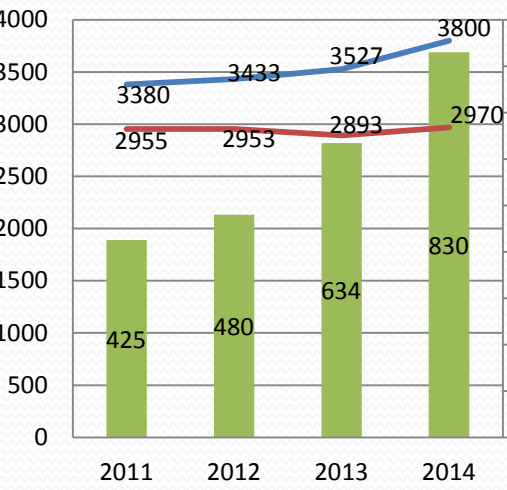
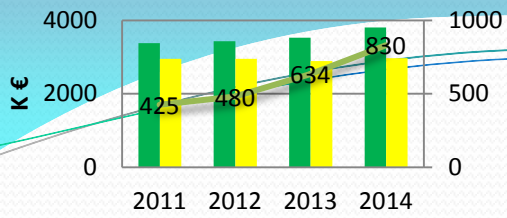




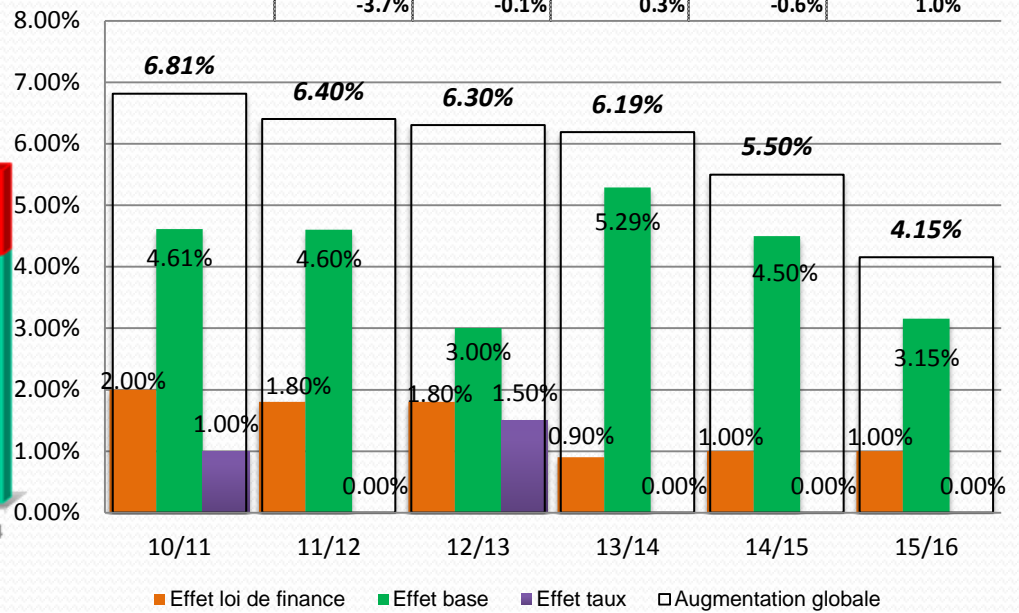
L'analyse financière des collectivités

CFMEL - Vincent Guevara, décembre 2014

www.cfmel.fr



	BP 2014 RETRAITE		Prospective			
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus						
Recettes fiscales directes locales + compens.	1 884 000	1 909 000	1 950 000	2 000 000	2 020 000	2 040 000
<i>évolution annuelle</i>		1.3%	2.1%	2.6%	1.0%	1.0%
Dotations de l'Etat (DGF + DSR...)	970 000	945 000	890 000	835 000	780 000	780 000
<i>évolution annuelle</i>		-2.6%	-5.8%	-6.2%	-6.6%	0.0%
Produits de l'exploitations et du domaine	330 000	340 000	350 000	360 000	370 000	381 000
<i>évolution annuelle</i>		3.0%	2.9%	2.9%	2.8%	3.0%
Impôts indirects (surtout DMTO)	290 000	260 000	260 000	265 000	270 000	275 000
<i>évolution annuelle</i>		-10.3%	0.0%	1.9%	1.9%	1.9%
Subventions diverses	114 000	120 000	122 000	123 000	124 000	125 000
<i>évolution annuelle</i>		5.3%	1.7%	0.8%	0.8%	0.8%
TOTAL DES DEPENSES	3 588 000	3 454 000	3 450 000	3 460 000	3 440 000	3 476 000
<i>évolution annuelle</i>		-3.7%	-0.1%	0.3%	-0.6%	1.0%



SOMMAIRE

➤ **Les objectifs de l'analyse financière**

➤ **L'élaboration de l'analyse financière**

➤ **Le choix d'indicateurs pertinents**



Les objectifs de l'analyse financière

Pourquoi procéder à un diagnostic financier?

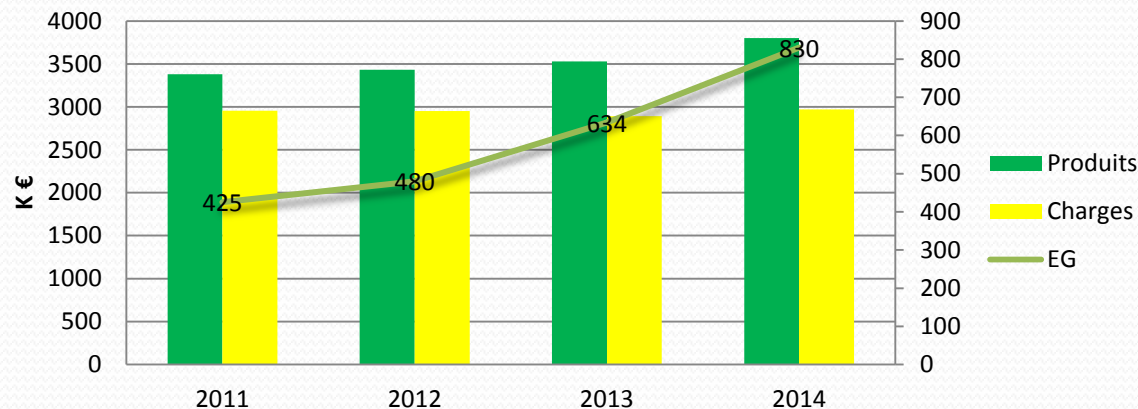
Une analyse pour comprendre

- Pour mieux connaître la collectivité



- Pour révéler les tendances de fonds

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				C.A. 2009	
VUE D'ENSEMBLE				II - A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section de fonctionnement	A	2 749 908.76	G	3 472 541.67
	Section d'investissement	B	633 273.72	H	979 688.73
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C	-	I	226 145.35
	Report en section d'investissement (001)	D	439 351.21	J	-
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			3 822 533.69		4 678 375.75
		=A+B+C+D		=G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	-	K	-
	Section d'investissement	F	560 927.67	L	84 747.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1		560 927.67		84 747.00
		=E+F		=K+L	



Pourquoi procéder à un diagnostic financier?

Une analyse pour agir

- Dégager des marges de manœuvres
- Remédier aux dysfonctionnements

Pourquoi procéder à un diagnostic financier?

Une analyse pour prévoir

- Anticiper les futurs écueils
- Déterminer la capacité d'investissement de la collectivité



Une démarche utile à tous points de vue:

Pour le décideur:

- Préparation du budget
- Aide à la décision, arbitrages...

Pour l'administré(et contribuable):

- Communication sur les finances de la commune
- Expliquer comment l'argent public est utilisé dans la commune

Pour les partenaires de la commune:

- Rassurer les partenaires qu'ils soient institutionnels (EPCI....) ou économiques (fournisseurs, banques...) sur le sérieux et la solvabilité de la commune.



L'élaboration l'analyse financière

L'élaboration de l'analyse financière

A- Les informations préalables

B- Analyse de la section de fonctionnement

C- Les soldes intermédiaires de gestion

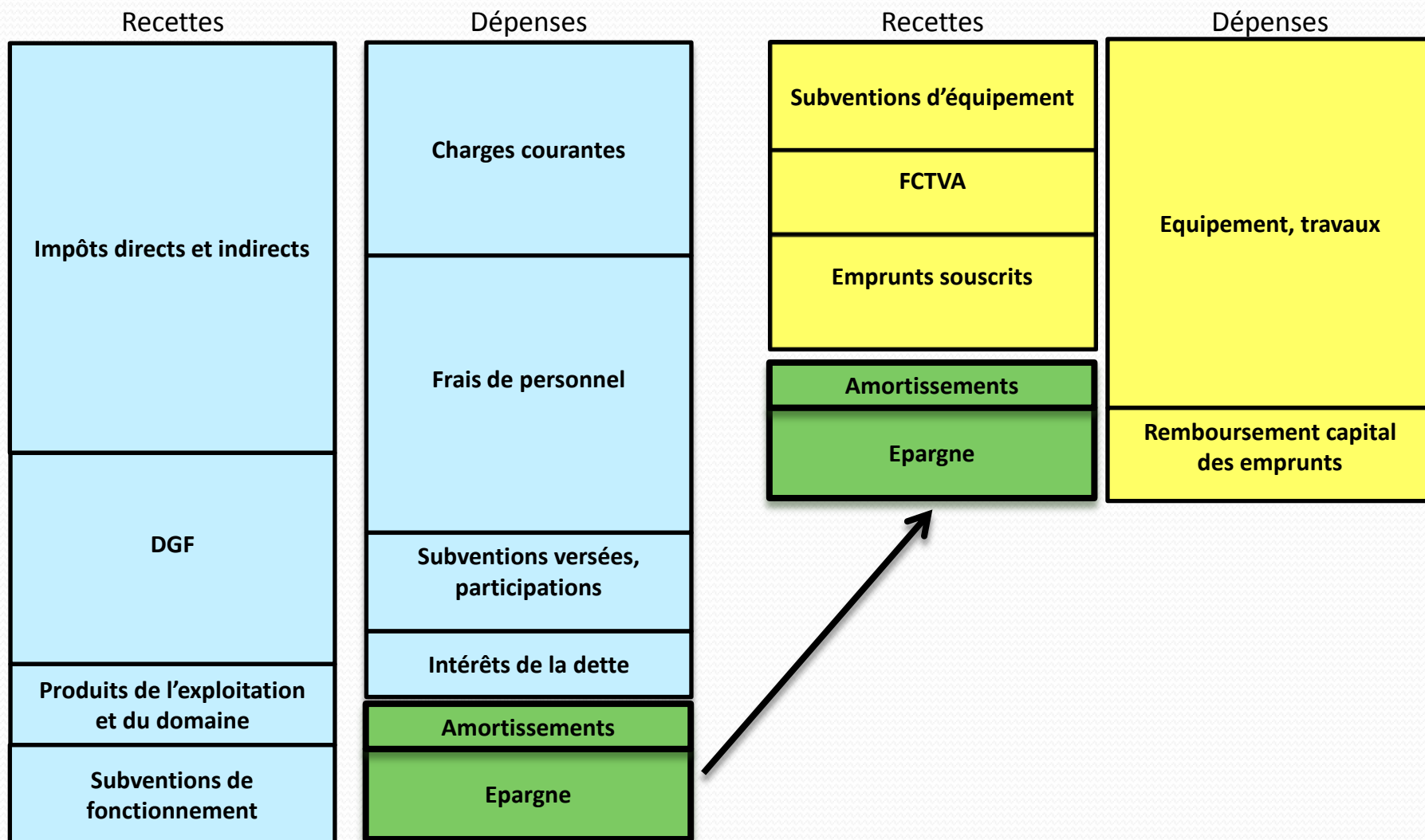
D- Analyse de la section d'investissement

E- Exemple de simulation budgétaire

La structure du budget communal:

Fonctionnement

Investissement



Les documents nécessaires:

L'analyse doit dégager des tendances, pour cela il est nécessaire de s'appuyer sur un certain nombre de documents :

-Les 3 ou 4 derniers comptes administratifs:

- Comptes définitifs de la collectivité.

-Le budget primitif de l'année N:

- Ce budget devra éventuellement être corrigé en cas d'hypothèses volontairement pessimistes ou optimistes.



-Les annexes budgétaires:

- Etat de l'endettement. Si les emprunts à taux variables sont majoritaires, il faudra intégrer cette incertitude supplémentaire. *A contrario*, si la collectivité a un encours à taux fixes la prévision s'en retrouvera facilitée.
- Les annexes concernant l'état du personnel peuvent permettre de dégager une tendance pour évaluer la masse salariale.

L'élaboration de l'analyse financière

A- Les informations préalables

B- Analyse de la section de fonctionnement

C- Les soldes intermédiaires de gestion

D- Analyse de la section d'investissement

E- Exemple de simulation budgétaire

Les recettes de fonctionnement:

Il est important d'étudier la structure des recettes de fonctionnement afin de les étudier et/ou de prévoir leur évolution:

-Les recettes provenant de l'Etat:

- Compensation d'exonérations fiscales
- Dotation globale de fonctionnement (composée de la dotation forfaitaire mais également de la DSU, DSR, DNP)

Sur ces recettes la commune n'a aucune marge de manœuvre, leur évolution étant fixé par l'Etat, cependant il est important dans le cadre d'une prospective d'évaluer le montant futur de la DGF qui va **fortement diminuer**.

	Montant prélevé (Md€)	DGF versée aux collectivités (Md€)	Manque à gagner/ 2013
2013	-	41,5	
2014	- 1,5	40	1,5
2015	- 3,7	36,3	+ 5,2
2016	- 3,7	32,6	+ 8,9
2017	- 3,6	29	+12,5
Au total, par rapport à 2013 :	- 12,5Md€	→ - 30%	= 28,1Md€ de perte cumulée

Les recettes de fonctionnement:

Il est important de regarder la structure des recettes de fonctionnement afin de les étudier et/ou de prévoir leur évolution:

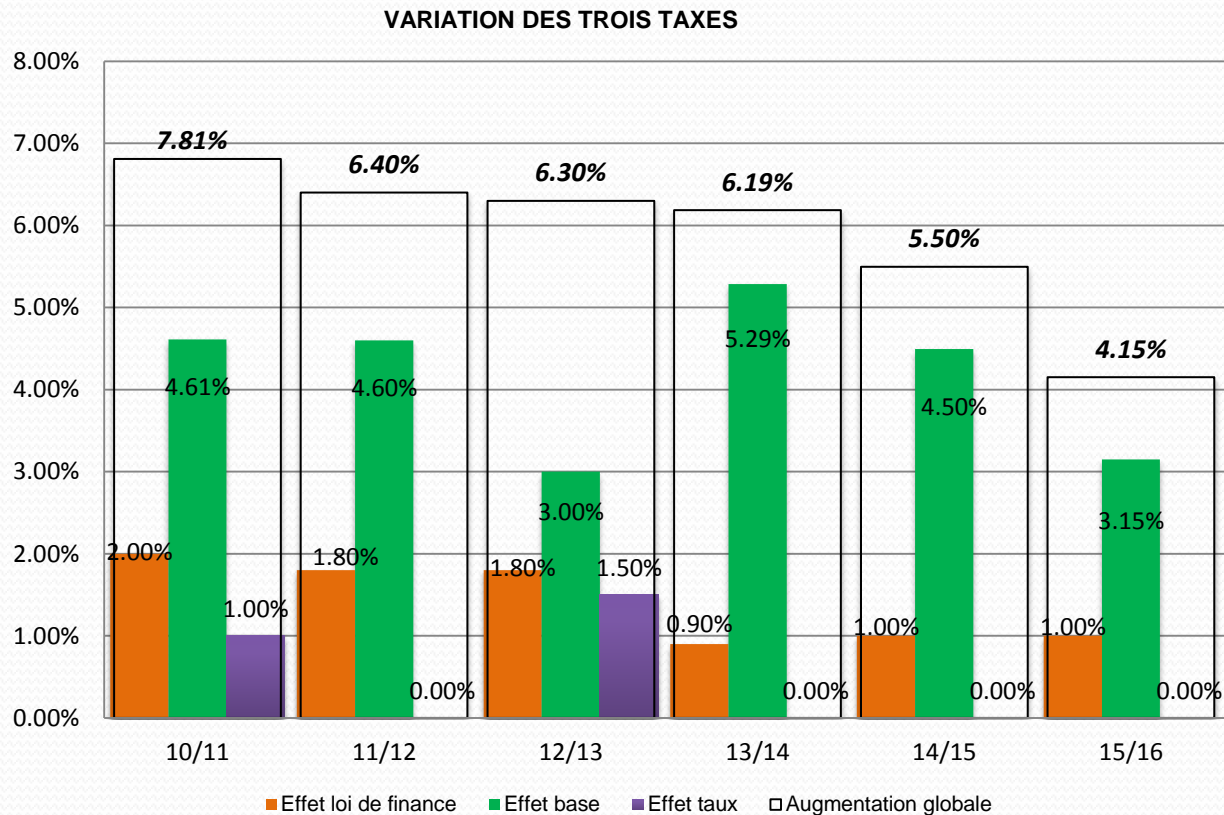
-Les recettes fiscales:

- Fiscalité indirecte (taxe de séjour, TCFE...)
- L'impact de l'intercommunalité (transferts de ressources fiscales et versements des EPCI)
- Fiscalité directe:
 - Bases fiscales: revalorisation par la LF (+0.9%) ; évolution sur le territoire de la commune
 - Evolution des taux
 - Politique d'abattements

La fiscalité directe est la seule recette de fonctionnement d'importance qui peut être optimisée, il faut donc en tenir compte lors des hypothèses prospectives.

Exemple: décomposition de la variation des trois taxes:

- Le produit fiscal augmente fortement grâce au dynamisme de la collectivité. Celle-ci n'a quasi pas besoin de recourir à une augmentation des taux



Les recettes de fonctionnement:

Il est important de regarder la structure des recettes de fonctionnement afin de les étudier et/ou de prévoir leur évolution:

-Produits de l'exploitation et du domaine:

- revenus du patrimoine immobilier de la commune
- Produits divers de gestion courante

- Produits exceptionnels:

- Ne pas en tenir compte lors d'une analyse rétrospective ou prospective car comme leur nom l'indique ce ne sont pas des produits récurrents, il faut donc neutraliser ces recettes afin d'avoir un état des lieux fidèle des comptes de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement:

Il est important de regarder la structure des dépenses de fonctionnement afin de les étudier et/ou de prévoir leur évolution:

-Les charges de gestions courantes:

- Il s'agit des fournitures, des contrats.... C'est le plus gros poste de dépense des collectivités derrière les frais de personnel.



Optimisation possible

- Les dépenses de personnel:

- L'évolution de la masse salariale dépend de 3 paramètres:
 - La variation du point d'indice : le point d'indice est gelé depuis 2010.
 - Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui correspond à l'augmentation de la masse salariale suite à l'avancement et/ou vieillissement des agents.
 - Les nouveaux recrutements.

- Subventions versées, participations:

- Certaines de ces dépenses sont obligatoires : adhésion à des syndicats, CDG, SDIS...
- D'autres sont optionnelles (subvention aux associations...)

L'élaboration de l'analyse financière

A- Les informations préalables

B- Analyse de la section de fonctionnement

C- Les soldes intermédiaires de gestion

D- Analyse de la section d'investissement

E- Exemple de simulation budgétaire

Les soldes intermédiaires de gestion

- Les soldes intermédiaires de gestion qui nous intéressent sont:
 - L'épargne de gestion (ou EBE)
 - La capacité d'autofinancement brute (CAF brute)
 - La capacité d'autofinancement nette (CAF nette)
- Ce sont des indicateurs indispensables, la capacité d'autofinancement est une donnée essentielle pour l'analyse financière d'une collectivité locale.
- En effet, ces données permettent de connaître:
 - L'évolution de la santé financière de la collectivité
 - La solvabilité de la collectivité
 - Son besoin de financement

L'épargne de gestion

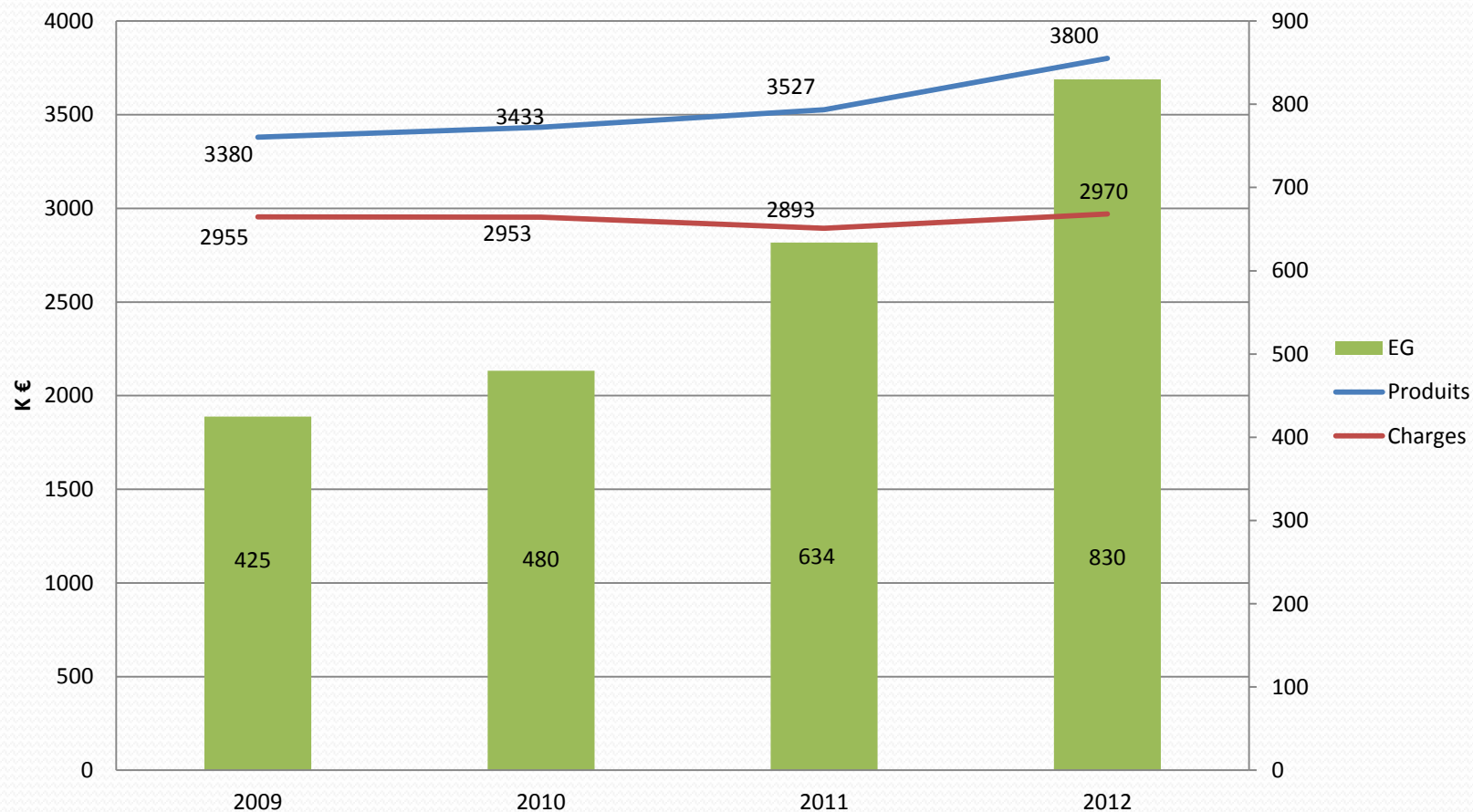
Fonctionnement

Recettes	Dépenses
Impôts directs et indirects	Charges courantes
DGF	Frais de personnel
Produits de l'exploitation et du domaine	Subventions versées, participations
Subventions de fonctionnement	Epargne de gestion

C'est le premier SIG. Il s'agit de :

- RRF (comptes 70 à 75) – DRF (comptes 60 à 65) hors intérêts de la dette (comptes 66)
- Ce solde mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.
- Elle n'offre qu'une vision incomplète de la capacité d'autofinancement car les frais financiers (les intérêts de la dette) peuvent être élevés.

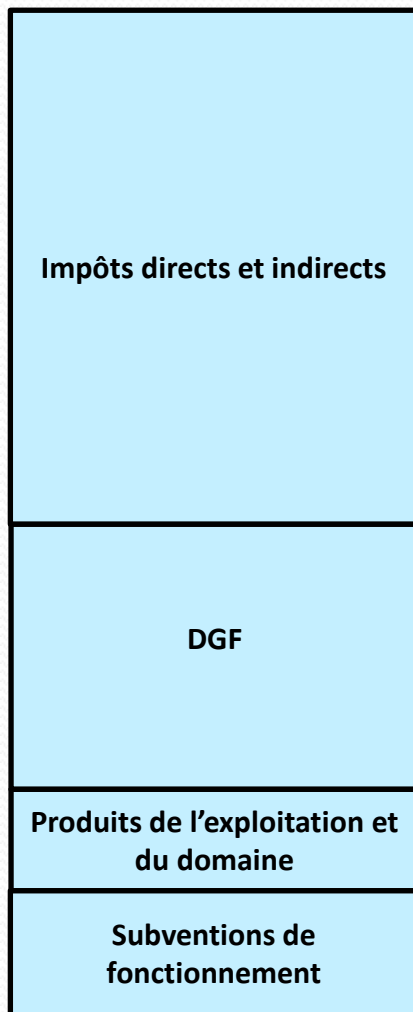
Section de fonctionnement et épargne de gestion



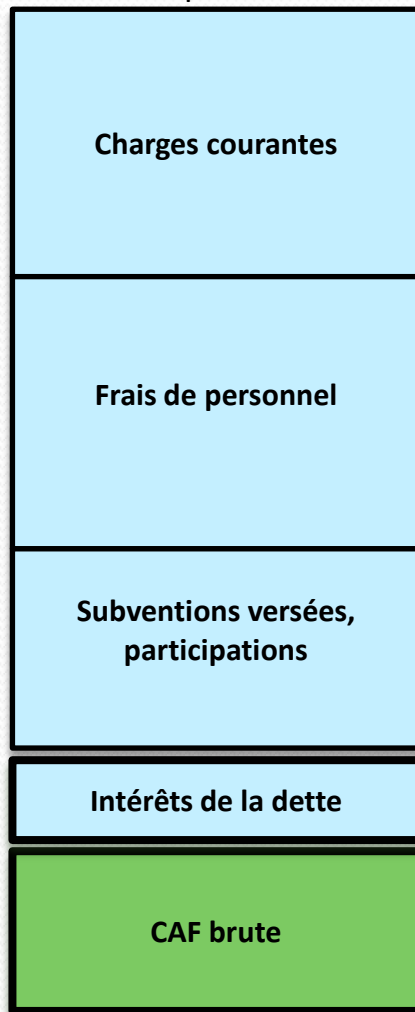
La CAF brute

Fonctionnement

Recettes

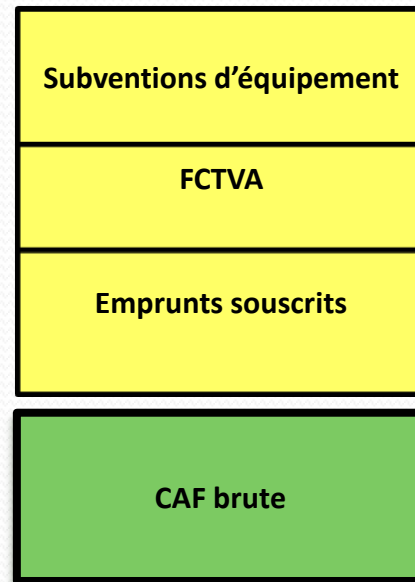


Dépenses

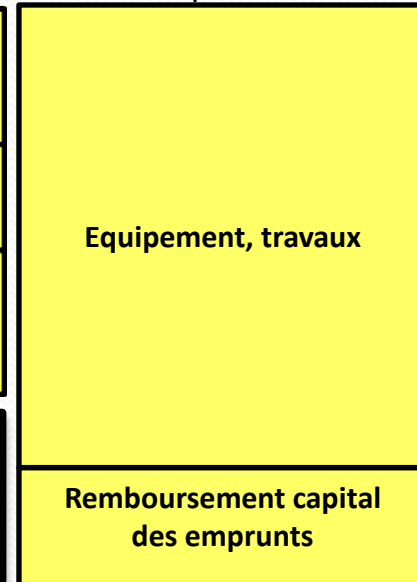


Investissement

Recettes



Dépenses

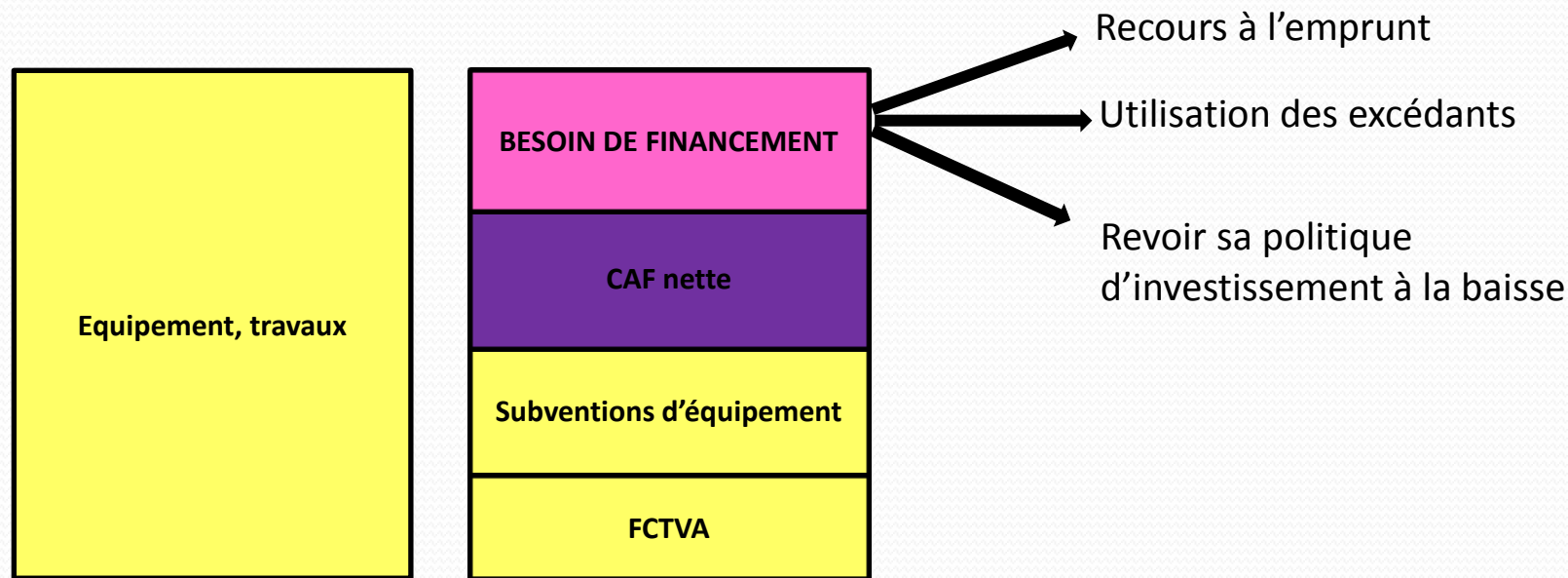


La CAF brute

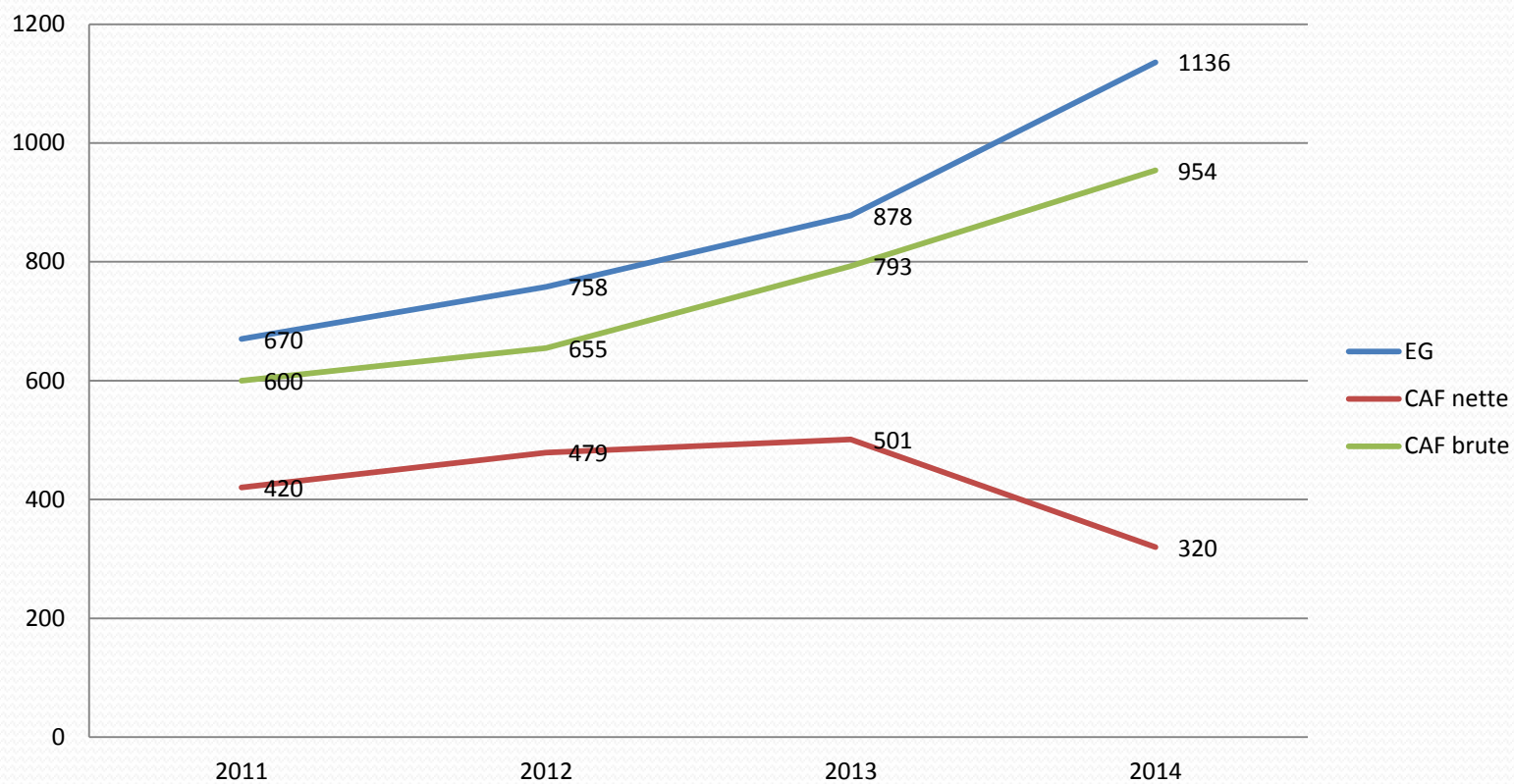
- La CAF brute est utilisée prioritairement pour couvrir les remboursements de dette, elle finance ensuite une partie des dépenses d'investissement.
- La CAF brute permet donc de mesurer la capacité à s'endetter et à investir.
- La CAF ne doit pas tenir compte de l'incidence des cessions d'immobilisation. Ces cessions n'étant pas des recettes récurrentes, leur prise en considération dans le calcul enjoliverait le résultat.
- La CAF brute est révélatrice de la situation financière:
 - Si une collectivité maintient sa CAF brute en appliquant chaque année une augmentation des taux d'impositions cela signifie qu'il y a un déficit structurel = effet de ciseaux.
 - Le seuil d'alerte concernant le taux d'épargne brute (CAF brute / recettes réelles de fonctionnement) est de 10-12%.

La CAF nette et le besoin de financement

- Il s'agit de: CAF brute – remboursements de la dette (le capital)
- La CAF nette mesure l'épargne disponible pour le financement des équipements après le remboursement du capital de la dette.
- La CAF nette ajoutée aux autres recettes (subvention, FCTVA) va déterminer les ressources effectivement disponibles pour le financement des dépenses d'équipement et permettre de chiffrer le besoin de financement.



Exemple d'évolution des soldes intermédiaires de gestion



L'élaboration de l'analyse financière

A- Les informations préalables

B- Analyse de la section de fonctionnement

C- Les soldes intermédiaires de gestion

D- Analyse de la section d'investissement

E- Exemple de simulation budgétaire

Les recettes d'investissement

- Autofinancement
- Ressources propres d'origine interne :
 - Amortissements
 - Cessions d'immobilisations
- Ressources propres d'origine externe :
 - Les dotations (DETR), taxe d'urbanisme, FCTVA (nouveau taux?)
 - Subventions d'investissement
- Emprunts souscrits

Les dépenses d'investissement

Dans le cadre d'une analyse prospective, la commune doit procéder à une évaluation de son besoin d'équipement.

Ce besoin d'équipement dépend de plusieurs facteurs:

- Taille de la commune
- Etat du patrimoine communal
- Degré de transfert de compétence (coopération intercommunale)
- Cycle d'investissement: cycle électoral

Les dépenses d'investissement

Il faut également distinguer les différentes natures d'investissement:

- Les investissements de renouvellement :
 - Peu d'incidence sur la section de fonctionnement.
- Les investissements de productivité :
 - Ils ont pour but de réduire les coûts, voire même de générer une recette (exemple : les panneaux photovoltaïques).
- Les investissements non productifs :
 - Ils ont des finalités différentes: sociale pour les usagers, réglementaire (une station d'épuration) ou de prestige.
 - Ces investissements impactent la section de fonctionnement car même s'ils génèrent des produits (par exemple une piscine municipale) ceux-ci sont généralement insuffisants pour couvrir les charges de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement

 L'objectif de l'analyse prospective est donc de trouver un juste équilibre entre la capacité d'investissement de la collectivité et son besoin d'équipement.

- Pour évaluer son besoin d'équipement à moyen terme (3 à 5 ans), la collectivité peut élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).
- Le PPI permet d'avoir une vision d'ensemble des projets à venir à condition d'être en capacité de chiffrer ces opérations.

Les dépenses d'investissement

Exemple de plan pluriannuel d'investissement:

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2014/2017 (Montants en K€)

	<i>Pour rappel</i>	<i>BP</i>		<i>PROSPECTIVE</i>			Cumul 2014/2017
	CA 2013	RAR	2014	2015	2016	2017	
SALLE DES FÊTES	-	-	-	350	500	120	970
CIMETIERE	-	-	100	200	50	-	350
DIVERS TRAVAUX DE BATIMENT	40	5	50	60	90	80	285
VEHICULES	8		10	-	40	30	80
PROGRAMME DE VOIRIE	140	40	150	200	100	300	790
RUE GUSTAVE COURBET	100	86	150	180	40	0	456
TRIBUNE STADE	400	200	300	20	-	-	520
TOTAL	688	331	760	1010	820	530	3451

L'élaboration de l'analyse financière

A- Les informations préalables

B- Analyse de la section de fonctionnement

C- Les soldes intermédiaires de gestion

D- Analyse de la section d'investissement

E- Exemple de simulation budgétaire

Exemple de simulation prospective "au fil de l'eau":

Evolution de la section de fonctionnement

LES PRINCIPALES CHARGES

	BP 2014 RETRAITE		Prospective			
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 242 000	1 324 100	1 350 000	1 390 000	1 390 000	1 390 000
<i>évolution annuelle</i>		6.6%	2.0%	3.0%	0.0%	0.0%
63 : Impôts, Taxes et versements assimilés	10 000	10 000	11 000	11 000	12 000	12 000
		0.0%	10.0%	0.0%	9.1%	0.0%
Chapitre 012 Charges de personnel	1 550 000	1 590 000	1 680 000	1 720 000	1 765 000	1 810 000
		2.6%	5.7%	2.4%	2.6%	2.5%
65 Participations, subventions, contingents	198 700	201 000	207 000	213 000	220 000	226 000
		1.2%	3.0%	2.9%	3.3%	2.7%
TOTAL DES DEPENSES	3 000 700	3 125 100	3 248 000	3 334 000	3 387 000	3 438 000
		4.1%	3.9%	2.6%	1.6%	1.5%

Exemple de simulation prospective "au fil de l'eau":

LES PRINCIPALES RESSOURCES

	BP 2014 RETRAITE		Prospective			
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes fiscalité directe locale + compens.	1 884 000	1 909 000	1 950 000	2 000 000	2 020 000	2 040 000
<i>évolution annuelle</i>		1.3%	2.1%	2.6%	1.0%	1.0%
Dotations de l'Etat (DGF + DSR...)	970 000	945 000	890 000	835 000	780 000	780 000
		-2.6%	-5.8%	-6.2%	-6.6%	0.0%
Produits de l'exploitations et du domaine	330 000	340 000	350 000	360 000	370 000	381 000
		3.0%	2.9%	2.9%	2.8%	3.0%
Impôts indirects (surtout DMTO)	290 000	260 000	260 000	265 000	270 000	275 000
		-10.3%	0.0%	1.9%	1.9%	1.9%
Subventions diverses	114 000	120 000	122 000	123 000	124 000	125 000
		5.3%	1.7%	0.8%	0.8%	0.8%
TOTAL DES RECETTES	3 588 000	3 454 000	3 450 000	3 460 000	3 440 000	3 476 000
		-3.7%	-0.1%	0.3%	-0.6%	1.0%

Exemple de simulation prospective:

Evolution de l'épargne de gestion et de l'épargne brute:

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes	3 588 000	3 454 000	3 450 000	3 460 000	3 440 000	3 476 000
Dépenses	3 000 700	3 125 100	3 248 000	3 334 000	3 387 000	3 438 000
Epargne de gestion (recettes- dépenses)	587 300	328 900	202 000	126 000	53 000	38 000
Intérêts de la dette	210 000	200 000	190 000	185 000	180 000	176 000
Epargne brute (EG - intérêts de la dette)	377 300	128 900	12 000	-59 000	-127 000	-138 000



Le choix d'indicateurs pertinents

Le choix des indicateurs

- Ces indicateurs sont essentiellement des ratios
- Ils permettent d'évaluer la situation de la collectivité en les comparant avec les ratios moyens de la strate
- Ils permettent de dégager des tendances en analysant leur évolution sur plusieurs exercices
- Mais dans le cadre d'une analyse prospective ils peuvent être aussi des objectifs à atteindre
- Certains de ces ratios sont dit « normalisés » car rendus obligatoires par l'article R2313-1 du CGCT

Les ratios normalisés

- Depuis 1994 les communes de plus de 3500 habitants doivent publier des ratios normalisés en annexe du budget primitif et du compte administratif
- Les communes de plus de 3500 habitants sont tenues de publier 6 ratios, celles de plus de 10 000 habitants ont obligation de publier 5 ratios supplémentaires:
 - 1° Dépenses réelles de fonctionnement/population ;
 - 2° Produit des impositions directes/population ;
 - 3° Recettes réelles de fonctionnement/population ;
 - 4° Dépenses d'équipement brut/population ;
 - 5° Encours de la dette/population ;
 - 6° Dotation globale de fonctionnement/population.
- 7° Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement;
- 8° Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal et, le cas échéant, coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi;
- 9° Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement;
- 10° Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement ;
- 11° Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.

Les ratios de niveau

- Ces ratios sont de deux types, il y a des ratios de niveau et des ratios de structure.
- **Les ratios de niveau** sont fonction de la population.
 - Les résultats de ces ratios sont généralement comparés aux valeurs moyennes de la strate correspondant à celle de la commune. Ces valeurs sont publiées chaque année par la DGCL.

1° Dépenses réelles de fonctionnement/population ;

2° Produit des impositions directes/population ;

3° Recettes réelles de fonctionnement/population ;

4° Dépenses d'équipement brut/population ;

5° Encours de la dette/population ;

6° Dotation globale de fonctionnement/population.

Les ratios de niveau

- Ces ratios de niveau sont à manier avec précaution:
 - La comparaison avec la strate a ses limites. La population n'est pas forcément un critère pertinent.
 - Ce type de ratio ne tient pas compte du profil de la commune (Commune touristique, isolée...)

Exemple:

Le ratio Dépenses d'équipement brut/population ;

- le ratio doit-il être le même pour une commune isolée géographiquement dont le taux d'équipement devra être important et une autre pouvant « s'appuyer » sur les services proposés par ses voisins ou par l'intercommunalité ?
- Ce type de ratio peut donc être utile pour une première approche mais ils ne sont pas suffisants pour une analyse plus poussée.

Les ratios de structure

- **Les ratios de structure** comparent des données financières entre elles. Ces ratios sont obligatoires pour les communes de plus de 10 000 habitants, mais rien n'empêche les communes plus petites de les publier.

7° Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement;

8° Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

9° Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement;

10° Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement ;

11° Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.

Les ratios de structure

- Il est possible pour toutes les communes de calculer ses ratios et de les comparer à la même strate démographique grâce aux données de la DGCL:

Exemples:

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement:

moins de 500 hab	500 à 2000	2000 à 3500	3500 à 5000	5000 à 10000
25.40%	38.70%	45.60%	48.60%	52.50%

Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement:

moins de 500 hab	500 à 2000	2000 à 3500	3500 à 5000	5000 à 10000
78.9%	96.5%	97.5%	94.1%	90.3%

Les « nouveaux » indicateurs

- Ces indicateurs complètent et précisent les ratios normalisés:

Exemple:

- Le taux de rigidité des charges est plus complet et significatif que coefficient de rigidité (ratio n°7).
- Ce taux prend en compte toutes les charges obligatoires (et non plus seulement les charges de personnel) dont l'annuité de la dette et les contingents.
- Cela donne une image plus fidèle des engagements sur lesquels la collectivité aura plus de difficulté à réduire la voilure.

Les « nouveaux » indicateurs

La capacité de désendettement:


- Il s'agit du ratio: $\text{encours de la dette} / \text{CAF brute}$.
- La capacité de désendettement exprime le nombre théorique d'années au bout duquel la dette pourrait être remboursée à l'aide de la seule épargne brute.
- Le seuil de surendettement est fixé à 15 ans pour une commune, 9 pour un département et 6 ans pour une région.



- Les communes doivent commencer à surveiller ce ratio lorsque celui-ci atteint les 8-9 ans. Pour être précis le calcul doit être fait à partir du compte administratif et non pas du budget primitif.

Les « nouveaux » indicateurs

La capacité de désendettement:

- ce ratio ne doit pas être apprécié seul, il doit être mis en perspective afin de dégager une tendance.
-  Un résultat de 10 ans se dégradant au fil des ans n'aura pas la même signification qu'une situation allant en s'améliorant.
- Une dégradation temporaire de ce ratio n'est pas forcément le signe d'une mauvaise gestion, par exemple cela peut être dû à une opération d'investissement d'envergure ou à une dégradation temporaire de la CAF brute.

L'utilisation de ces indicateurs

Il existe certains principes d'utilisation des ratios:

- Ne pas se référer à un ratio pris isolément. En effet un ratio doit toujours être replacé dans un contexte d'évolution dans le temps.
- A l'inverse une multiplicité de ratios n'est pas forcément significative, l'essentiel est de bien les utiliser.
- Privilégier les ratios de structure aux ratios de niveau.



Merci de votre attention

CFMEL - Vincent Guevara, décembre 2014

www.cfmel.fr